

La Loi ALUR du 24 mars 2014 a organisé la disparition programmée des POS (Plan d'Occupation des Sols), qui, s'ils n'ont pas été transformés en PLU, sont caducs au plus tard le 26 mars 2017. Dans un tel cas, cela conduit au retour du règlement national d'urbanisme (RNU) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en application de l'article L.174-3 du code de l'urbanisme (CU).

Les communes en RNU sont soumises au principe de constructibilité limitée en continuité du bâti existant. Ce principe est établi par la loi montagne.

Pour les permis de construire et les déclarations préalables, le Maire doit recueillir obligatoirement l'avis conforme du Préfet en application de l'article L. 422-6 du CU.

L'approbation du PLU par le Conseil municipal mettra fin à l'application du RNU.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'est tenue du 25 mars au 25 avril 2017.



LA FETE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 24 JUIN 2017

A partir de 18h
MAIRIE de MASSIEU

**Venez nombreux, groupes de musique,
casse-croûte et bonne ambiance !**
(Entrée libre)



Edito (suite) :

L'intégralité des rapports de l'enquête publique (PLU, zonage d'assainissement des eaux pluviales) remis par le commissaire-enquêteur est consultable par internet sur le site web de la commune ou en version papier aux heures d'ouverture de la mairie.

Récemment, nous avons été invités à des promenades dominicales en direction de l'urne pour les élections présidentielles, nous avons repris le même itinéraire pour les législatives.

Nous allons comme tous les votants, peser sur notre devenir en déposant dans l'urne notre bulletin de vote soigneusement choisi, habilement plié au sein de l'isoloir pour le glisser à l'abri des regards indiscrets dans l'enveloppe qui lui est destinée.

Ainsi le votant s'exprime dans un secret qui n'appartient qu'à lui, sa gestuelle restant sous la surveillance des yeux des membres bénévoles du bureau de vote.

Ce décalage entre le mode électoral et l'ère du numérique interpelle mais il donne la primauté à la conscience humaine et c'est réconfortant.

Bonne lecture du « petit massiotin ».

Votre Maire.

Roland Besson

Jeu de boules - pétanque :

Le jeu de pétanque a été réalisé dans le parc de la Murgière à proximité des jeux pour enfants. Il sera très rapidement équipé d'un éclairage et de tables de pique-nique pour compléter et agrémenter ce cadre.



Fête de la Petite Enfance :

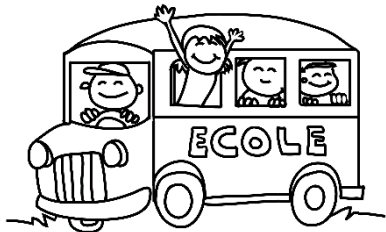


succès.

Encouragées par le beau temps, les familles ont pu se rassembler autour de jeux, de découvertes, d'animaux, et de partager du vécu, des expériences et du savoir-faire. Les familles ont pu rencontrer les professionnels de la petite enfance qui présentaient leurs services d'accueil sur notre territoire. Le centre de loisirs La Valdaine et la bibliothèque de Chirens ont complété et élargi cette offre en direction des adolescents.



Classe découverte :



Du mardi 30 mai au vendredi 2 juin, les enfants de la classe de CE2/CM1/CM2 ont effectué un séjour à Buis les Baronnies (Drôme). Ils ont pu découvrir le village, la nature au cours d'une sortie pédestre de la journée où des traces de sanglier, chevreuil et écureuil ont été découvertes. Au programme du séjour figuraient également de l'escalade, du land'art et de la transformation de plantes, dans un cadre agréable agrémenté de délicieux repas. Tous les enfants garderont un excellent souvenir de cette semaine.

Cette classe de découverte a bénéficié du soutien financier du Sou des Ecoles, de la mairie.

N'oubliez pas de soutenir le Sou des Ecoles en participant à ses manifestations.

Coordination sociale des retraités de la Valdaine :

La coordination sociale des retraités de la Valdaine organise le 16 juillet sa journée annuelle de rencontre et de convivialité.

Elle vous propose une randonnée pédestre le matin. Trois circuits seront au programme. Départ à partir de 8h30 parc de la Murgière à Massieu (parc de la mairie)

A midi ceux qui le souhaitent pourront pique-niquer dans le parc. Une buvette sera ouverte pour l'apéritif.

Après-midi concours de pétanque amicale et jeux de société.

Les bénéfices de cette journée serviront pour les actions de l'association et notamment le voyage en coopération avec l'ANCV, pour les personnes à faibles revenus.



Massieu Ski Club :

Le samedi 8 avril 2017, dans une salle des fêtes de MASSIEU bien remplie, se tenait la traditionnelle Remise des Médailles du SKI CLUB, en présence d'une assistance nombreuse et enthousiaste n'ayant pas hésité pour l'occasion à renoncer à l'attrait d'une journée ensoleillée.

Cette manifestation clôturait de belle manière une saison délicate, rendue difficile par le faible enneigement.



Les dirigeants se félicitaient d'avoir pu néanmoins assurer aux 100 adhérents et 28 accompagnateurs du club, 4 sorties à St Pierre de Chartreuse et 4 à Autrans avec en moyenne 125 personnes par sortie.

Au cours de ces sorties, une entorse et 3 blessures légères sont à déplorer, le port du casque ayant évité un problème plus important.

Les Test ESF qui se sont déroulés le 18 Mars ont connu cette année un excellent taux de réussite aux épreuves, puisqu'il s'établissait à 81.5%, performance sans doute en lien direct avec l'augmentation des cours ESF proposés cette année.



Massieu Cyclo Tourisme :



Après un démarrage en dents de scie en raison d'une météo capricieuse, les membres du MCT se préparent pour les différents objectifs de la saison. Un stage de printemps s'est déroulé à St Paul en Forêt dans le Var en avril dernier, le séjour de l'Ascension aux Estables en Haute-Loire a

permis à 18 adhérents de découvrir la très belle région du Mézenc. Notre journée club du samedi 10 juin regroupera tous les participants qui se retrouveront pour un pique-nique commun à la Sylve Bénite, après avoir effectué le circuit de leur choix (route, VTT ou marche). D'autres rassemblements sont au programme avec la cyclo montagnarde du Bugey-Grand Colombier, l'étape du tour « Briançon-col de l'Izoard », la cyclo montagnarde BRA, la semaine fédérale à Mortagne au Perche et pour terminer la saison, une semaine à Peniscola en Espagne fin septembre.

Le MCT fêtera cette année sa 30ème randonnée du Val d'Ainan le dimanche 2 juillet 2017.

Pour les cyclos route, une innovation avec le « triptyque des 1000 Martyrs » qui proposera une, deux ou trois ascensions du Col des Mille Martyrs sur des parcours allant de 40 à 100 km. En VTT, 4 circuits de 34 à 78 km et un circuit familial de 23 km. Les marcheurs auront le choix entre 3 tracés de 9,5 km 12,5 km – 16,5 km et un parcours familial de 5 km.

Les circuits seront tous agrémentés de copieux ravitaillements. A l'arrivée, nos bénévoles auront à cœur de vous accueillir dans la convivialité en vous offrant la traditionnelle paëlla tant appréciée des participants.

Site du MCT : massieucyclo.fr

Relais Emploi de St Geoire en Valdaine :

Le Relais Emploi de St Geoire en Valdaine situé au rez de chaussée de la mairie offre un accueil, des conseils, une documentation, une aide à l'informatique et une simulation aux entretiens,

- Aux étudiants,
- Aux demandeurs d'emploi,
- À ceux qui sont en activité, en recherche d'une information, d'une formation ou d'un emploi.

La force du Relais est de générer des partenariats de proximité dans le domaine de l'emploi car il peut répondre aux besoins des entreprises PME, PMI, collectivités.

Il est ouvert les mardis et jeudis de 8H45 à 12H45 et de 13H30 à 17H30 et les vendredis de 8H45 à 12H45.

La Maison de l'Emploi reçoit sur RDV au Relais Emploi de St Geoire en Valdaine les 1ers et 3èmes vendredis du mois de 9H00 à 12H00.

ADEQUATION reçoit au Relais Emploi de St Geoire en Valdaine les vendredis matin de 9H00 à 12H00 les semaines impaires sans RDV.

Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

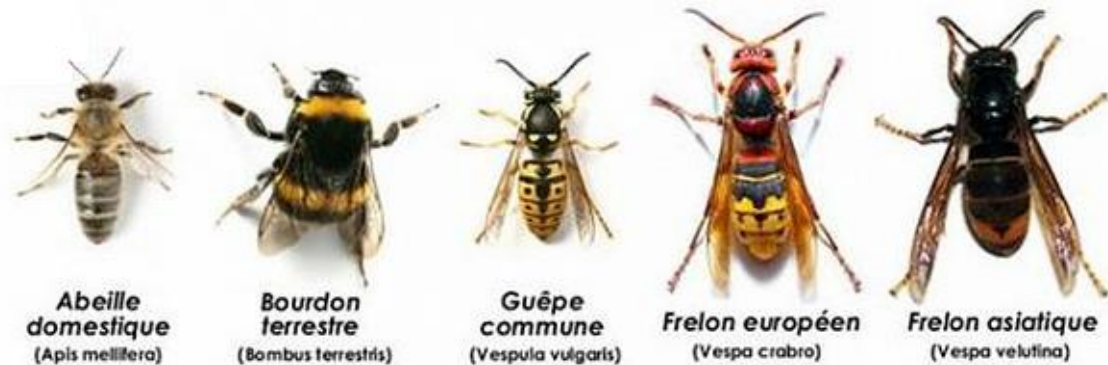
Fleurissement :

Livrées mardi 16 mai par les établissements Vernein, les fleurs estivales qui participent grandement à l'embellissement de notre village, ont été plantées par Frédéric et des élus avec le soutien d'un employé du groupe Adéquation du Pays Voironnais, une structure qui met régulièrement à disposition du personnel pour des travaux relatifs à l'environnement.

Une bonne occasion pour rappeler que, comme chaque année, la commune organise un concours de fleurissement ayant pour objectif d'inviter les habitants à participer à l'embellissement de notre cité. Un jury sillonnera notre village au mois de juillet afin de noter les jardins fleuris et les jardins potagers remarquables, préalablement sélectionnés.



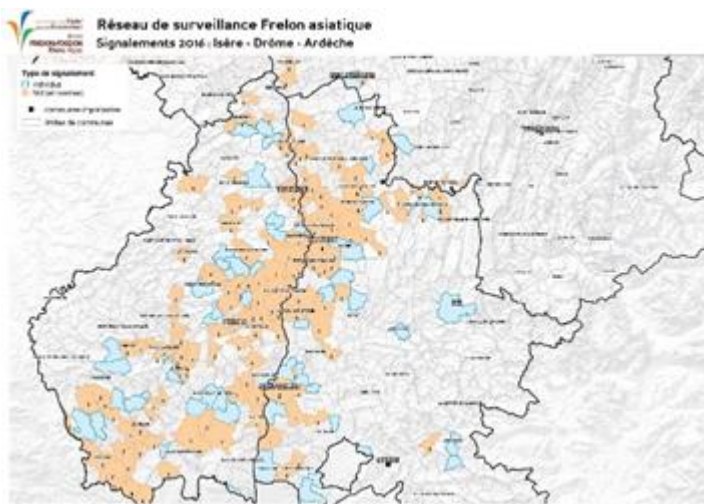
La lutte contre le frelon asiatique :



Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a été mis en

place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels ! (Dr Prémila CONSTANTIN, Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes).

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre :

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017).



Boîtes aux lettres :



Sur de nombreuses boîtes aux lettres de notre commune, la façade ne comporte plus les noms de famille et prénoms bien visibles. Tous les noms des personnes résidant dans l'habitation doivent être également mentionnés. Ceci faciliterait les livraisons, la distribution du courrier et éviterait des retours au moment des élections (enveloppe des professions de foi).

Dans certaines communes, si les noms et prénoms ne sont pas clairement lisibles, les services de la poste retournent le courrier à l'expéditeur.

Aussi, il vous a été demandé de bien vérifier votre boîte aux lettres et de ne pas hésiter à changer l'étiquette régulièrement si ce n'est pas gravé sur une plaque autocollante.

Attention, soyons vigilants :



RAPPEL : La mairie n'accrédite aucun démarchage ou vente à domicile. Si un démarcheur fait référence à la mairie lors de ses visites ou appels téléphoniques, le signaler immédiatement à la Mairie (04.76.07.52.79).

Des communes voisines viennent de nous signaler un couple qui a effectué courant mai des démarchages chez des personnes âgées et volé de l'argent et des bijoux.

La semaine dernière, c'est un homme accompagné de deux adolescentes qui a pénétré chez une personne âgée mais la voisine les a surpris.

La sécurité quotidienne, la vigilance, c'est l'affaire de tous.

Si vous remarquez des allers-venues d'une voiture dont les occupants semblent observer les alentours, visiblement en repérage, n'hésitez pas à noter le type, la marque, la couleur et surtout le numéro d'immatriculation du véhicule et ensuite à le communiquer aux services de la gendarmerie en composant le « 17 » ou à la mairie.

Si vous devez vous absenter de votre domicile pour plusieurs jours, informer vos voisins de votre départ et prenez contact avec les services de la Gendarmerie pour le leur signaler.

Représentation théâtrale :



Le 2ème festival de théâtre de Massieu s'est déroulé dans une bonne ambiance avec ses 4 spectacles :

La troupe des adultes de St Joseph Voiron nous a proposé une pièce de Claude Mercadié "Carré de femmes", la troupe des adultes de Massieu une pièce de Brigitte BONNAIME "Nos chers séniors", et pour clôturer le festival, les ados de St Joseph Voiron nous ont présenté une pièce de Brigitte BONNAIME "Le bar de Ginette", et les enfants de la « Compagnie

des p'tits Bouts » un conte de Brigitte BONNAIME "Raconte-moi une histoire".

Les Adultes de Massieu feront une nouvelle représentation le vendredi 7 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Venez nombreux les soutenir et découvrir leur pièce pleine d'humour.

Les enfants de la « Cie des p'tits Bouts » feront une nouvelle représentation devant les élèves de l'école Sainte Marie à Voiron et devant ceux de l'école de Massieu.

Les cours de théâtre reprendront début octobre. Les adultes et enfants désireux de participer à cette belle aventure, peuvent déjà commencer à se préinscrire auprès du professeur Brigitte BONNAIME (coordonnées disponibles en mairie).

Nous remercions la municipalité de Massieu pour sa confiance et sa collaboration, ce qui a permis que les cours de théâtre de l'année et le festival de clôture se déroulent en bonne harmonie.

Le professeur de théâtre Brigitte BONNAIME.

La Fête de la Musique :

Le sou des écoles et les Guenilles organisent la fête de la Musique le samedi 24 juin 2017 de 18H00 à 1H00 du matin.

Six groupes apporteront leur diversité musicale : K'alam (musique du monde), les Chantbarans (variété française), Good times gone (pop/rock/folk), Fa Si La Musique (Variété française), No limit (Djembé), Kon test (hard rock metal) et démonstration de danse country par le club West Side Country. Ouvert à tous. Venez nombreux.

Agenda :

Le samedi 17 juin 2017 à partir de 17H00 : Tournoi de rugby des Guenilles.

À partir de 18H00 Fête des Voisins Massieutins ouverte à tous - pique-nique organisé par le café associatif « Le Baratin » dans le Parc de la Murgière à proximité de la mairie.

Le dimanche 18 juin 2017 de 8H00 à 18H00 : Deuxième tour des élections législatives – bureau au préau de l'école.

Le samedi 24 juin 2017 à partir de 19H00 : Fête de la Musique organisée par le Sou des écoles et le rugby « Les Guenilles » au Parc de la Murgière.

Le samedi 1er juillet 2017 à partir de 10H00 : Spectacle de fin d'année scolaire suivi de la kermesse du sou des écoles dans la cour de l'école.

Le dimanche 2 juillet 2017 départ entre 7H00 et 10H30 : 30ème Randonnée (cyclo route, VTT et pédestre) du Massieu Cyclo Tourisme avec le « Triptyque des 1000 Martyrs ».

Le vendredi 7 juillet 2017 à partir de 19H00 : Soirée du café associatif « Le Baratin » – Consommations réservés aux adhérents.

À 20H30, à la salle des fêtes de Massieu, représentation théâtrale « Nos chers séniors » par la troupe de Massieu.

Le dimanche 16 juillet 2017, journée annuelle de la Coordination Sociale des Retraités de la Valdaine au parc de la Murgière : à partir de 8H30, matinée randonnée pédestre, puis pique-nique, après-midi, pétanque et jeux de société.

Le vendredi 8 août 2017 à partir de 19H00 : Soirée du café associatif « Le Baratin » – Consommations réservés aux adhérents.

Le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2017 : Journées Européennes du Patrimoine avec le samedi 16 septembre de 12H00 à 15H00 arrêt du car de projection devant la mairie de Massieu. Assis dans le car, venez assister à la projection de film sur le thème « Patrimoine industriel d'hier et d'aujourd'hui ». Présence de la buvette du café associatif « le Baratin ».

Pour info : le « Baratin » est ouvert aux adhérents baratineurs (5 euros la cotisation annuelle pour les plus de 16 ans) - adresse mail : lebaratin38620@gmail.com

Fermeture des services :

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 7 août au mardi 15 août 2017 inclus. En cas de besoin, vous pouvez contacter le maire ou l'un des adjoints.

La halte-garderie itinérante sera fermée du lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2017 inclus, donc réouverture le lundi 21 août 2017.

Le RAM (relais d'assistantes maternelles) cessera ses activités du 10 juillet au 4 août 2017. Les permanences des samedis seront le 8 juillet (et non le 1er juillet) puis le 26 août 2017.



INFORMATIONS

Secrétariat de mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Vendredi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdaine

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des impôts de La Tour du Pin

04 74 83 29 29